



## **Conditions promotionnelles refunds GARDENA outils d'élagage mécanique pour 2020 – Période d'automne**

- Cette action est valable du 1er septembre 2020 au 30 novembre 2020.
- Le client doit remplir toutes les informations demandées sur [www.refundactie.eu](http://www.refundactie.eu) avant la date de fin de l'action.
- Seuls les consommateurs peuvent participer à cette action. Les demandes des entreprises ne seront pas prises en considération.
- Le client doit démontrer qu'il ou elle a acheté un/des outil(s) d'élagage mécanique(s) de GARDENA dans un point de vente agréé belge. Le client doit découper le code barre de l'emballage et joindre une copie de la facture/reçu et envoyer le tout par la poste à GARDENA.
- Le paiement du remboursement sera effectué dans les 4 semaines suivant la réception par GARDENA du code barre découpé de l'emballage GARDENA et d'une copie du reçu/facture par courrier à GARDENA.
  - À l'achat de 15,00 € d'outils de taille, vous recevrez un cashback de 3,00 €
  - À l'achat de 65,00 € d'outils de taille, vous recevrez un cashback de 10,00 €
  - À l'achat de 125,00 € d'outils de taille, vous recevrez un cashback de 25,00 €
- La participation est limitée à un maximum d'une inscription par adresse (numérique).
- Les documents demandés seront acceptés par GARDENA au plus tard 14 jours après la date de clôture de l'action. Les inscriptions reçues par la suite seront refusées.
- Seuls les documents dûment remplis seront pris en compte.
- Les outils d'élagage électriques sont exclus de cette action.